seil, la dépense considérable que représente l'achat de navires? Sur quel nouveau terrain le ministre des Travaux publics (M. Rogers) empiétait-il quand il faisait des achats en l'absence de tout décret du conseil? Et le ministre des Chemins de fer (M. Cochrane), à quoi devait-il faire servir cet argent-là? Etait-ce à l'achat aux Etats-Unis de wagons qu'il pouvait se procurer au Canada? Etait-ce à quelque autre entreprise qu'il avait fait approuver par son surintendant et qu'il ne se souciait point de soumettre à l'examen de ses collègues? Que faisait donc le ministre des Finances? Survenant à une heure où la guerre n'aurait pas été l'unique préoccupation, pareil état de choses eût entraîné la déchéance de ces quatre ministres. C'est grâce à l'influence prédominante de la guerre que ces personnages ont pu échapper à l'attention qu'aurait dû éveiller une aussi grave situation. Le premier ministre mettra-t-il jamais le pays au fait des dépenses que son collègue des Travaux publics a faites sans autorisation, au mépris de la loi?

Quelle a été la dépense faite par le ministre des Chemins de fer, sans autorité, et au mépris de la loi? Ou bien, si c'est mon honorable ami, le ministre de la Marine et des Pêcheries, qui a acheté les vapeurs sans autorisation, quelle somme a-t-il dépensée? Supposez qu'en Grande-Bretagne, aujourd'hui, l'un quelconque des membres du cabinet de M. Asquith eût, il y a deux mois, sans être obligé de le faire, accusé trois de ses collègues, non pas à l'égard de dépenses de guerre, mais en ce qui concerne de simples dépenses administratives, d'avoir enfreint et violé la loi, et accusé le chancelier de l'échiquier d'avoir autorisé illégalement, et en violation de la loi, le détournement de deniers publics à cette fin, quelle serait l'opinion publique? Telle est cependant la situation qui se produit au Canada, à la suite des accusations proférées par l'ancien ministre de la Milice.

L'ancien ministre accuse le premier ministre de s'être rendu coupable de graves erreurs et d'avoir faussé les faits. Certes, les anciens jours de courtoisie entre les hommes publics ne sont plus. Voici une accusation de faux exposés de faits et de graves erreurs, portée délibérément et froidement par un collègue contre son ancien premier ministre, au sujet de la déclaration formulée par ce dernier. A l'avenir, on pourra, je pense, excuser les honorables méssieurs qui ne partageront pas toujours les idées du premier ministre, s'ils révoquent

en doute l'authenticité des assertions faites par ce dernier alors que son collègue, son ami fidèle, le met au pilori devant tout le pays et l'accuse de fausser les faits et de formuler à dessein de fausses assertions.

L'ancien ministre désire connaître comment le ministre des Finances a fait des emprunts sans autorisation préalable du Conseil. Il affirme que le ministre des Finances entreprend de disposer du crédit du pays, et de négocier les emprunts, sans en parler au Conseil. C'est vraiment chose très grave que d'avoir aux affaires un Gouvernement qui méconnaît la loi d'une manière si absolue que l'ancien ministre de la Milice n'est pas le seul à se constituer chef d'un gouvernement distinct, puisque tous les ministres assez puissants pour exécuter leurs propres caprices suivent ses traces. Et le ministre des Finances semble avoir été coupable comme les autres.

Cet ancien collègue du premier ministre dit ensuite:

Depuis longtemps je suis au fait et me ressens des intrigues et des manœuvres auxquelles on se livre. Il y a plus d'un an, je crois, vous projetiez d'accorder à sir George Perley la direction en Angleterre.

Puis il cite des extraits d'une lettre du premier ministre portant sur un câblogramme qu'il adressait le 31 juillet, et il ajoute:

Je `crois que si vous aviez eu le souci de l'intérêt bien entendu de l'armée, et non celui de favoriser quelqu'un, ce câblogramme n'aurait pas été expédié.

Voici maintenant la situation: L'ancien ministre de la Milice accuse le chef du cabinet d'être mu par le favoritisme, en ce qui concerne les affaires militaires, au lieu de l'être par le souci du véritable intérêt de l'armée. Ou cette accusation est fondée, ou bien elle ne l'est pas. Et le pays désire le savoir. Faut-il s'attendre à ce que le pays, en présence de ces accusations, ait confiance dans le Gouvernement actuel et dans sa manière de conduire la guerre? Faut-il espérer que le peuple enverra ses fils à la guerre dans ces conditions? Etudiez, l'assertion faite par l'ancien ministre de la Milice à Toronto:

On a sorti de la boue la sellerie, neţtoyé le harnachement, examiné tous les articles, inspecté tous les services, et les Canadiens utilisent aujourd'hui le matériel canadien au front, les Anglais s'en servent en partie, et ils le considèrent comme meilleur que le leur.

En d'autres termes, les approvisionnements et l'équipement pour lesquels on avait dépensé l'argent gagné par le dur labeur du peuple canadien, ont été jetés dans la boue, d'où l'ancien ministre de la Milice a dû les tirer. Il accuse ensuite le premier